CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102189** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2005

Raison sociale : AS CONSTRUCTIONS SARL

Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

12 RUE DES CHEVALIERS
68750 BERGHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2009B762
Siret : 481 539 583 00023
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4201624 0
Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 168120929M-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 168120929M-MCE-001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 89 73 63 98 **Fax :** 03 89 73 63 98
Portable : 06 88 79 41 07
Responsabilité légale :
AKCA SAVAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.as-constructions.net
E-mail : asconstructions@hotmail.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 334 256 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	24/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		24/11/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 14:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102189** **VALABLE JUSQU'AU** **29/06/2027**

ÉDITÉ LE **05/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 2009B762

Siret : **481 539 583 00023**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4201624 0

Assurance Responsabilité Travaux :
BPCE IARD 168120929M-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :
BPCE IARD 168120929M-MCE-001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **AS CONSTRUCTIONS SARL**

12 RUE DES CHEVALIERS
68750 BERGHEIM

Téléphone : 03 89 73 63 98 **Fax :** 03 89 73 63 98
Portable : 06 88 79 41 07

Site Internet : http://www.as-constructions.net
E-mail : asconstructions@hotmail.fr

Responsabilité légale :
AKCA SAVAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/11/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.